

Le journal du Parc naturel

Braives - Burdinne - Héron - Wanze



N° 1/2-2023

Le Parc naturel, un territoire naturellement humain



VOUS VOULEZ PARTICIPER PLUS ACTIVEMENT À LA VIE DU PARC NATUREL ?

AVEC L'ÉQUIPE

> REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES

Nos projets vous intéressent, vous souhaitez nous donner un coup de main lors d'événements, d'animations ou de formations ou même lors de tâches quotidiennes... Contactez-nous au 085 71 28 92 ou sur info@pnbm.be.

CHEZ VOUS

> ADHÉREZ À LA CHARTE « LES APIS JARDINS »

Vous pouvez, chez vous, participer activement à l'amélioration du maillage écologique sur le Parc naturel. Quelques aménagements simples de votre jardin permettent de le rendre plus accueillant pour la biodiversité. Contactez-nous ou visitez www.pnbm.be/apisjardins.

SUR DES ACTIONS CONCRÈTES DE TERRAIN

> REJOIGNEZ LE GAN (Groupe Action Nature)

Vous souhaitez participer à des chantiers de gestion ou des inventaires, venez rejoindre le GAN pour être au courant des différents chantiers nature proposés sur le Parc naturel (www.pnbm.be).

FINANCIÈREMENT

> DEVENEZ MEMBRE OU FAITES UN DON

En devenant membre, vous bénéficiez de réductions, d'un achat groupé de plants de qualité pour des haies indigènes ou de fruitiers.

Cotisation Membre adhérent : 10 €
Pensionné ou étudiant : 5 €
À verser sur le compte BE82 0682 0910 7068.

COMITÉ DE RÉDACTION : Frédéric Bertrand, Éric Boon, Mélanie Cuvelier, Aurélie De Cooman, Hadrien Gaultier, Thomas Genty, Mélanie Georges, Delphine Leroy, Sébastien Leunen, Sandrine Pequet, Inès Van Den Broucke.
PHOTOGRAPHIES : Andrey Gulivanov (couverture), autres photos, sauf mention contraire, Sébastien Leunen.
EDITEUR RESPONSABLE : Mr Frédéric Bertrand, Président de la Commission de Gestion, rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet www.pnbm.be.

Le journal du Parc est édité par la Commission de Gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec l'aide du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège et de sa Fédération du Tourisme



Edito

Toute l'équipe du Parc naturel et le Conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne santé et une très belle année 2023 dans le cadre enchanteur de notre beau Parc naturel.

Cette année sera synonyme de grand changement dans nos festivités. Après plus de 30 ans de Pain Bière Fromage et plus de 20 ans de Fête des Pommes portés par le Parc naturel, ces événements seront organisés par d'autres associations que nous aiderons pour la reprise. Grâce à ce changement, nous aurons le temps d'organiser la première Fête du Parc naturel. Une fête d'un week-end qui changera de lieu d'année en année sur notre territoire.

La création de ce nouveau week-end de festivités est née d'une grande envie de pouvoir vous montrer la diversité des projets du Parc naturel. Puisque nos deux événements traditionnels ont chacun un thème bien défini et ne permettent pas de mettre en lumière toutes nos autres thématiques. Nous avons donc décidé de nous réinventer dans une seule fête. Pour cette première édition, c'est la commune de Braives qui accueillera et co-organisera l'événement avec nous !

Et si, en ce début d'année, vous cherchez de bonnes résolutions, vous trouverez dans ces pages quantité d'idées originales : fabriquer un nichoir pour les moineaux, rendre son jardin plus accueillant pour la biodiversité en laissant une petite place pour les « mauvaises herbes », participer au recensement participatif du moineau friquet ou profiter des merveilles de notre territoire et (re) découvrir Hosdent et ses richesses naturelles et patrimoniales. Piochez dans notre boîte à idées, et rendez cette année encore plus belle pour vous et pour la nature !

Frédéric Bertrand

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL



ENQUÊTE

20 petites questions & 10 minutes
qui nous seront d'une grande aide !

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, nous menons une enquête en ligne auprès des habitants de nos communes. Votre avis est précieux pour que nous puissions nous améliorer.



Pour participer à l'enquête, scannez directement ce QR code ou rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet **WWW.PNBM.BE** et suivez le lien.





© Frédéric Bertrand

INAUGURATION SENTIER DE TYTO

Le 18 septembre a eu lieu l'inauguration du Sentier de Tyto, un parcours didactique passant par le Bois du Thier Molu à Huccorgne. Réalisée en partenariat avec la commune de Wanze, cette balade, parsemée de panneaux informatifs, vous fera découvrir la faune et la flore locales en compagnie de Tyto, la chouette effraie qui loge dans le clocher de l'église.

Ce petit parcours de 3 km se prête parfaitement à une promenade en famille. Les panneaux offrent chacun un petit encart dédié aux enfants : anecdote, petit jeu, défi, etc. Voilà de quoi rythmer la promenade et de quoi en savoir plus sur la nature qui nous entoure.

Infos pratiques sur www.pnbnm.be

DES ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

Entre septembre et novembre, le Parc naturel a organisé des animations sur l'alimentation durable dans le cadre du projet «Goûts et couleurs d'ici» de l'Apaq-W. Les élèves de 3ème et 4ème primaire de dix écoles du territoire ont découvert ou redécouvert des thèmes comme **la saisonnalité et le circuit court**. Ils ont également eu la chance de cuisiner des fruits et légumes frais provenant de producteurs locaux. Les capsules vidéos faites dans le cadre de cette animation sont visibles sur notre chaîne youtube (<https://www.youtube.com/@parcnaturelburdinale-mehai7992>)



Au mois de novembre, une autre animation a été réalisée dans «Le jardin des insectes» de l'école de Fallais, en collaboration avec la commune de Braives. Les élèves de maternelle, armés de petites pelles, ont pu creuser dans la terre à la recherche de vers de terre et d'insectes du jardin. Ils les ont alors attentivement examinés à travers des boîtes-loupes. Chaque classe a ensuite confectionné des lombricomposts à observer régulièrement !

Après cette animation «**L'ami du sol : le ver de terre**», deux autres animations sont prévues dans le jardin des insectes au printemps et en été 2023.



APPEL FOUR À PAIN

Cuire son pain au Parc naturel !

Vous avez envie de pouvoir utiliser le four à pain qui se trouve dans le jardin du Parc naturel ?

Au printemps 2023, vous pourrez suivre **une formation qui vous donnera accès au four.**

Un kit «cuisson traditionnelle du pain» sera disponible sur réservation au Parc.

Pour vous préinscrire contactez-nous via

info@pnbnm.be
ou au 085 / 71 28 92

DONS CHAUVES-SOURIS FRB

Vous souhaitez nous faire un don déductible fiscalement ?

Soutenez notre projet de sauvegarde d'un gîte d'hivernation pour plusieurs espèces de chauves-souris dans une grotte située à Moha.

L'objectif est de protéger la grotte de la fréquentation humaine qui engendre malheureusement l'abandon du site par les chauves-souris.



Pour réaliser ce projet, un fond «Amis des Parcs naturels de Wallonie» a été créé grâce à la Fondation Roi Baudouin. Pour nous soutenir financièrement et profiter d'une déduction fiscale, scannez directement ce QR code ou allez sur le site www.amisdesparcsnaturels.be et sélectionnez le projet du Parc naturel Burdinale-Mehaigne.





UN MOINEAU PAS COMME LES AUTRES

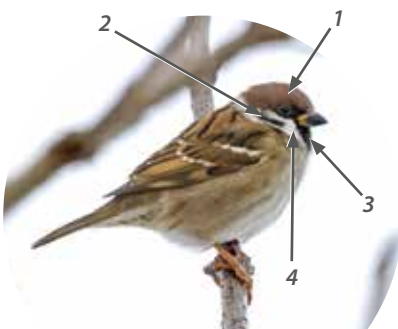
Toute une bande de moineaux pépient dans la haie sauvage juste à côté de la Maison du Parc naturel. Seraient-ce des moineaux domestiques ? Ils leur ressemblent et pourtant ... Quels sont donc ces moineaux pas comme les autres ?

DEUX ESPÈCES DE MOINEAUX EN WALLONIE

Il existe bel et bien deux moineaux en Wallonie ! Le premier, le plus courant, est le moineau domestique. Chacun a déjà entendu ou observé cette espèce qui fait partie de notre quotidien. Le second est plus rare et s'appelle le moineau friquet.

MOINEAU FRIQUET

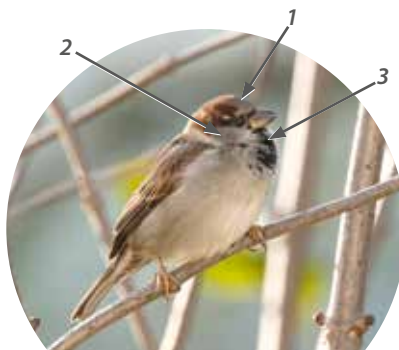
mâle et femelle



1. Calotte entièrement brune
2. Tache noire sur la joue
3. Bavette noire fine et bien délimitée
4. Collier blanc presque entier
5. Plus petit que le moineau domestique

MOINEAU DOMESTIQUE

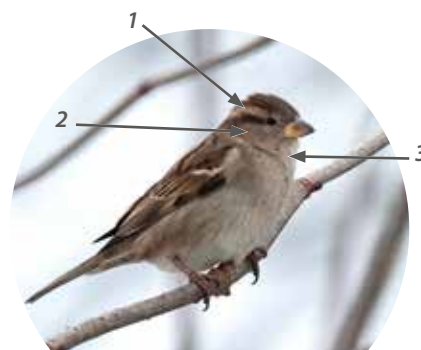
mâle



1. Calotte grise bordée de brun roux
2. Absence de tache noire sur la joue
3. Bavette noire plus large qui s'étend sur la poitrine

MOINEAU DOMESTIQUE

femelle



1. Net sourcil chamois pâle
2. Absence de tache noire sur la joue
3. Absence de bavette noire

LE MOINEAU DOMESTIQUE, *PASSER DOMESTICUS*

Absent des milieux forestiers, le moineau domestique vit pratiquement partout où l'homme est présent et a construit des bâtiments : villes, villages, hameaux ou fermes isolées. On dit qu'il s'agit d'une espèce commensale de l'homme. Bien sûr, il lui faut quand même un minimum de surfaces végétalisées où il pourra trouver sa nourriture, les matériaux du nid, se réfugier en cas de danger...

En anglais il est appelé «the house sparrow», le moineau des maisons. Il peut nicher en construisant des nids dans les arbres mais le plus souvent il niche dans des cavités (trou dans un arbre, trou dans un mur, sous la toiture, dans un nid d'hirondelle...). La rénovation des bâtiments est un réel problème pour lui car de nombreuses cavités sont rebouchées durant les travaux. Les nouvelles constructions ne sont pas très attractives car elles présentent très peu de possibilités de nidification pour l'espèce. Installer des nichoirs ou autres abris est donc une bonne solution pour aider le moineau domestique.

LE MOINEAU FRIQUET, *PASSER MONTANUS*

Beaucoup plus discret et craintif que son cousin domestique, le moineau friquet est également beaucoup plus campagnard. Il fréquente les villages traditionnels dans lesquels on retrouve d'anciens bâtiments, des fermes, des potagers, des jardins... On le retrouve aussi à la périphérie des villages et à proximité des cultures. C'est un oiseau qui se nourrit d'insectes à la belle saison et de graines le reste de l'année. En hiver, il n'hésite pas à fréquenter les mangeoires de nos villages.

Il s'agit d'un oiseau exclusivement cavernicole qui s'installe dans toutes sortes de cavités : celles de bâtiments, mais surtout celles des arbres têtards, des vieux arbres fruitiers, des haies, des bosquets... **En anglais, on l'appelle «the tree sparrow» ce qui signifie le moineau des arbres.** Comme le moineau domestique, le moineau friquet niche souvent en petites colonies.

UNE ESPÈCE EN DANGER

La liste rouge des oiseaux de Wallonie reprend les espèces pour lesquelles il y a un risque de disparition. Cette liste a été mise à jour en 2020 et malheureusement, notre ami friquet en fait partie car la population de l'espèce est en forte diminution. Il est même classé dans la catégorie «en danger».

Auparavant assez commun dans les paysages ruraux et périurbains, le moineau friquet a régressé de façon drastique depuis quelques décennies et a aujourd'hui presque disparu. Cela s'explique en partie par la réduction de ses sites de nidification de prédilection : les arbres creux dans les vergers, les arbres têtards, les cavités des vieux murs ou murets et les friches, ainsi que par la diminution de ses ressources alimentaires, en l'occurrence les insectes et les graines.



DES ACTIONS POUR AIDER LE MOINEAU FRIQUET

Plusieurs actions sont possibles pour aider le moineau friquet. Comme toujours, il faut agir à la fois sur l'habitat (dans son cas, sur la disponibilité des cavités pour la nidification) et sur les ressources alimentaires.

Concernant l'habitat et les sites de nidification, il est important de préserver les vergers constitués d'arbres fruitiers de haute tige, les arbres têtards, les haies... Il faut également penser à leur remplacement et replanter des arbres pour créer de nouveaux vergers et de nouveaux alignements d'arbres têtards. Ces arbres offriront de nombreuses cavités qui seront bien utiles pour la nidification du moineau friquet. En attendant, il est primordial d'installer des nichoirs spécifiques qui permettront de pallier au manque de cavités actuel. Des actions peuvent également être menées au niveau des bâtiments en installant des nichoirs lorsque des travaux de rénovation sont entrepris.

En ce qui concerne les ressources alimentaires, le moineau friquet se nourrit d'insectes et de graines. En réalisant des aménagements pour aider les insectes (haies, prairies fleuries constituées d'espèces indigènes...), on aide donc forcément ce moineau en danger et également d'autres oiseaux. Ne plus utiliser de pesticides ou d'herbicides est aussi une nécessité pour préserver les insectes. Concernant les graines, le moineau friquet est particulièrement friand des graines de ces fameuses «mauvaises herbes» dont nous vous parlons dans ce journal... une autre bonne raison de changer de regard sur ces plantes «indésirables» !

**Envie de construire un nichoir pour moineaux ?
Vous trouverez un plan à la page 12,
dans le coin des P'tits curieux ... à réaliser seul,
ou en famille.**



AVIS DE RECHERCHE

Bonne nouvelle, nous avons appris récemment qu'un budget allait nous être accordé par la Ministre Tellier pour travailler sur le moineau friquet. Le projet n'est pas encore en route mais nous souhaitons profiter du Journal du Parc pour lancer un avis de recherche. **Si vous observez des moineaux friquets, sur le territoire des communes du Parc naturel mais également les communes voisines, nous sommes très intéressés par vos observations.**

Contactez-nous par mail (sebastien.leunen@pnbm.be) ou encodez vos données sur observations.be.



© Pierre-Marie Epiney



Le CREAVES, au secours de la faune sauvage

Chaque année, le CREAVES reçoit de nombreux appels à l'aide de citoyens ayant croisé des animaux en difficulté. Pour en savoir plus, le Parc naturel vous emmène à la rencontre de Juliette Economides du CREAVES d'Andenne.

QU'EST-CE QU'UN CREAVES ?

Un CREAVES est un Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage. On compte une dizaine de centres qui sont répartis en Wallonie et à Bruxelles. Ces structures sont en partie financées par la Région wallonne mais uniquement pour les animaux sauvés, bagués et relâchés dans la nature. Cependant, les subsides ne couvrent pas l'ensemble des frais et du travail de la structure qui compte beaucoup sur le bénévolat et les dons pour garantir son fonctionnement.

LE CREAVES D'ANDENNE

Le Centre d'Andenne a vu le jour en 2020 grâce à Juliette Economides. Cette boulangère de formation s'est pleinement consacrée à la revalidation des animaux sauvages et a aménagé une partie de son habitation en infirmerie pour animaux. Elle bénéficie de l'aide de son compagnon et d'une trentaine de bénévoles dont deux vétérinaires, des bagueurs et des personnes aidant pour le transport des animaux. Sa mission est de donner une chance à des animaux en difficulté de retrouver leur place dans la nature.

DE NOMBREUX PENSIONNAIRES

Dans le Centre, près de 2200 animaux sont soignés chaque année. Les principaux pensionnaires sont des mammifères (hérissons, écureuils, etc.) et des oiseaux (pigeons, mésanges, moineaux, hirondelles, rapaces, etc.). Juliette accueille parfois des animaux

Lors de l'interview, un pensionnaire assez était en revalidation. Ce râle d'eau, ayant un habitat particulier, sera relâché là où il a été trouvé.



plus rares comme le râle d'eau. Seules les espèces sauvages sont concernées. Ni les animaux domestiques, ni les espèces invasives (bernache du Canada, raton-laveur, etc.) ne sont acceptés.

Les soins prodigués sont principalement des soins de plaies et de fractures, de la réhydratation ou plus simplement pour les plus jeunes, du nourrissage jusqu'à maturité, ce qui demande beaucoup de temps et d'énergie.

Le hérisson est le pensionnaire le plus régulier. Selon les années, il y en a parfois 600 qui arrivent au centre, des adultes blessés et des jeunes immatures. Les hérissons sont souvent victimes des tondeuses, de la sécheresse, d'un chien ou encore des granulés anti-limaces dans le jardin. Seul un tiers des adultes a des chances de guérir. Pour les jeunes immatures dont il faut assurer le nursing, la réussite avoisine les 70%.

QUELS SONT LES BONS RÉFLEXES ?

Avant toute intervention, il faut bien observer le comportement de l'animal. Si l'animal est blessé, plus l'intervention est rapide et plus les chances de sauver l'animal sont élevées, il vaut donc mieux appeler directement le CREAVES. En revanche, un oisillon tombé du nid n'est pas forcément blessé ou abandonné par les parents, il est possible que ceux-ci soient à proximité et viennent aider leur progéniture. Si la situation persiste, il est prudent de prendre contact avec le CREAVES qui pourra renseigner sur la pertinence d'accueillir l'animal.

Dans tous les cas, Juliette insiste sur le fait qu'il ne faut jamais garder un animal en détresse chez soi et tenter de le soigner soi-même. Il arrive qu'un jeune animal arrive au Centre des mois après la découverte par un citoyen qui a tenté de le sauver et de l'appivoiser. La réinsertion dans la nature devient alors compliquée parce que l'animal a complètement perdu ses réflexes naturels.

APRÈS LA CONVALESCENCE

Une fois guéris, les animaux sont bagués par des professionnels et relâchés dans leurs milieux. Selon l'écologie de l'espèce concernée, le retour à la nature se fait dans les campagnes à proximité du CREAVES ou dans des conditions plus spécifiques. Les corvidés (corbeaux, corneilles, pies...) sont ainsi relâchés dans des groupes d'oiseaux environnants.

SOUTENIR LE CREAVES



Si vous souhaitez vous aussi participer à la revalidation des animaux sauvages, vous pouvez aider Juliette via un don qui servira à financer les soins ou la nourriture. Des bénévoles participent aussi via le don de nourriture : noix, châtaignes, pommes, etc. Vous pouvez suivre les actualités du CREAVES d'Andenne sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/creave-sandenne/>

Juliette Economides est disponible au 0496/606.845 ou 085/844.760

Son adresse : rue fond de bousalle 50 à 5300 Andenne





Les mauvaises herbes, ça existe vraiment ?

La notion de «mauvaise herbe» est assez ancienne et qualifie de néfastes certaines espèces végétales. C'est un concept créé par l'homme pour décrire des plantes que nous jugeons inutiles voire dérangeantes. Mais en y regardant de plus près, sont-elles vraiment si «mauvaises» ?



Notons que dans cet article, nous parlons uniquement des plantes indigènes. Les plantes exotiques envahissantes, elles, sont une autre problématique.

QU'EST-CE QU'UNE MAUVAISE HERBE OU ADVENTICE ?

Selon le Larousse, un adventice «se dit d'une plante qui pousse spontanément dans une culture et dont la présence est plus ou moins nocive à celle-ci. (La nocivité des plantes adventices s'explique par des effets de compétition avec la plante cultivée, vis-à-vis de l'eau, de la lumière et des éléments minéraux contenus dans le sol.)»

À cette définition, nous pouvons ajouter que généralement on considère comme mauvaise herbe une plante qui pousse là où elle n'est pas désirée (cultures, mais également potagers, allées pavées...). N'importe quelle plante peut donc devenir une mauvaise herbe ! Est-ce qu'un rosier qui pousse spontanément dans une allée pavée est une mauvaise herbe alors que planté à l'emplacement voulu il est considéré comme une merveille horticole ?

QUE LEUR REPROCHE-T-ON ?

Le grand tort de ces adventices est d'être irrésistiblement attirées par les terrains travaillés et occupés par l'homme, comme les cultures ou les jardins, et de se diffuser librement, parfois de façon rapide et envahissante.

Il faut bien admettre que certaines de ces «squat-teuses» sont parfois embêtantes et ont mis au point des stratégies d'occupation particulièrement efficaces (racines rampantes et profondes, productions de milliers de graines...). Dans certains cas, il est bien normal de vouloir lutter contre ces adventices mais il est également important de pouvoir leur laisser une place car elles ne sont pas que mauvaises.



LES MAUVAISES HERBES SONT-ELLES VRAIMENT UTILES ?

Heureusement, la nature est bien faite et à y regarder de plus près, ces plantes que nous considérons trop souvent comme «indésirables» peuvent nous rendre bien des services.

Utilité pour le sol

Elles donnent de précieuses indications sur la nature et l'état des terres. Par exemple, l'ortie est indicatrice des sols riches. Certaines adventices protègent les sols contre l'érosion par recouvrement ou font remonter les nutriments du sol à l'aide de leurs racines profondes. Le trèfle blanc, par exemple, permet de fixer l'azote et sert donc d'engrais vert au potager.

Utilité pour la biodiversité

Les adventices favorisent la biodiversité en servant d'aliments aux insectes et aux oiseaux ainsi qu'en servant d'abris à de nombreux petits auxiliaires et pollinisateurs, précieux amis des jardiniers. Ainsi, l'ortie est indispensable au cycle de vie de nombreux papillons. Les millions de graines des pissenlits nourrissent, quant à elles, les linottes mélodieuses et autres oiseaux granivores et des milliers d'abeilles sauvages butinent les magnifiques fleurs jaunes de cette plante incroyable.

Utilité pour l'homme

Beaucoup de ces plantes sont comestibles et médicinales. Le pissenlit, encore lui, est comestible. Ses feuilles, riches en calcium et en fer, possèdent des propriétés digestives, diurétiques et dépuratives. Et que dire du régal qu'est la fameuse soupe d'orties !



L'ortie est considérée comme nuisible par de nombreuses personnes alors que pour d'autres elle est source de vie et d'émerveillement. Elle est même cultivée par certains agriculteurs pour produire le fameux purin d'orties.

DES MAUVAISES HERBES DANS SON JARDIN

Vous l'aurez compris, les mauvaises herbes, c'est une question de point de vue. Au lieu de les maudire, réfléchissons donc à la possibilité de leur laisser un peu d'espace là où elles ne risquent pas de nous importuner ou de coloniser la pelouse des voisins. En effet, s'il est important de laisser une place aux mauvaises herbes, il l'est tout autant de le faire dans le respect des autres !

Laisser une zone d'orties le long de la clôture avec votre voisin n'est peut-être pas le meilleur endroit sauf s'il est d'accord. Choisissez donc un endroit moins gênant et aidez ainsi de nombreux papillons.

La tondeuse n'élimine pas ces herbes folles, et peut, au contraire, favoriser leur prolifération si l'herbe est trop courte. Un moyen très simple d'aider la biodiversité est de tondre moins bas et moins souvent car cela permet de laisser quelques fleurs dans le gazon, sans en être envahi. Trèfles, pâquerettes, et autres auront la chance de pouvoir

s'épanouir et offrir pollen et nectar à de nombreuses abeilles. Bref, donner une chance aux plantes sauvages, c'est un geste fort pour aider la nature.

Le cas particulier des chardons

Laisser certains chardons fleurir et monter en graines est interdit par la loi. C'est le cas pour le cirse des champs (*Cirsium arvense* Scop.), le cirse lanceolé (*Cirsium lanceolatum* Hill.), le cirse des marais (*Cirsium palustre* Scop.) et le chardon crépu (*Carduus crispus* L.). Même si leurs graines sont un aliment de choix pour le magnifique chardonneret élégant, ces plantes sont effectivement très envahissantes. Nul n'est censé ignorer la loi, nous ne pouvons donc absolument pas vous recommander de laisser fleurir ces espèces précises. Par contre, n'hésitez pas à laisser fleurir les autres espèces, elles seront bien utiles à de nombreux insectes. Et pour aider le chardonneret, vous pouvez planter ou semer quelques cabarets des oiseaux qui pourront monter en graines.



Vous souhaitez faire de votre jardin un refuge pour la faune sauvage ? N'hésitez pas à contacter le Parc naturel pour en savoir plus sur le réseau «Les Apis jardins». (www.pnbm.be/apisjardins).

ZOOM SUR HOSDENT

Au cœur du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, le hameau de Hosdent (Braives) abrite des richesses naturelles et historiques à découvrir.

HISTOIRE DU HAMEAU

Cette zone était à l'origine un écrin boisé. Durant le 14^{ème} siècle, le paysage a doucement changé pour devenir plus agricole.

Un village s'est alors établi : sur une rive un château-ferme avec sa chapelle et sur l'autre un moulin, une taverne, une autre exploitation et une Maison de Justice pour défendre leurs droits. Ainsi était né Hosdent-sur-Mehaigne, seigneurie à part entière, principauté indépendante dans la Principauté.

Pendant la décennie révolutionnaire de 1790, son château et sa chapelle furent abandonnés par les seigneurs, puis détruits. Les autres bâtiments ont passé les siècles et ont été récemment rénovés.

LA PROMENADE DE LA RAINETTE DES MARAIS

La promenade de la Rainette des marais (itinéraire disponible sur terres-de-meuse.be) combine la découverte de bâtisses remarquables et du marais de Hosdent.

Cette balade bucolique, passe entre autres par le Moulin de Hosdent et le Château de Fallais. Elle est agrémentée de 14 panneaux explicatifs sur les curiosités de la région.

LE VILLAGE DU SAULE, UN LIEU VIVANT

Le Village du Saule comprend de nombreux bâtiments remarquables, un centre de rencontre et d'hébergement de 55 lits, et un parcours didactique.

C'est le Village du Saule-MMER, asbl qui s'occupe des lieux. Il accueille des activités de sensibilisation et de découverte de la nature pour les écoles ou sous forme de stages, ateliers de vannerie et d'architecture végétale, ou balades guidées...

Le long du Moulin et de la Cour de Justice, en bordure de Mehaigne, un parcours ludique et didactique a été aménagé afin de faire découvrir toutes les richesses patrimoniales et écologiques du Saule, matière durable et locale. Ce parcours regroupe une tour aventure, un labyrinthe, un jardin aquatique, un tunnel en saule vivant, un salicetum ou encore une oseraie.

Plus d'infos sur www.villagedusaule.be

La Cour de Justice et le Moulin

La Cour de Justice date de 1685, comme l'atteste la dalle rectangulaire surmontant une des portes.

Le moulin était composé de deux parties situées sur les deux rives de la Mehaigne. Il servait à produire de la farine et de l'huile. Son exploitation a cessé en 1956.

LE MARAIS DE HOSDENT : UN PAYSAGE DE PLAINE ALLUVIALE À PRÉSERVER



... ENTRE HISTOIRE ET NATURE

En longeant le marais de Hosdent, le sentier que vous emprunterez offre de belles vues dégagées sur les prairies humides du fond de vallée. La balade passe également par une portion du RAVeL qui correspond à l'ancienne ligne de chemin de fer 127.

La boucle de 6 km démarre à l'ancienne Cour de Justice de Hosdent (Village du saule). Vous pourrez combiner la balade à la découverte du Parcours du Saule, un espace public ouvert tous les jours.

N'hésitez plus, foncez !



Laissons-nous porter à travers la vallée sinueuse de la Mehaigne pour y découvrir un des lieux les plus emblématiques de notre Parc : le marais de Hosdent.

Le marais de Hosdent, zone humide d'un peu moins de 10 hectares, est protégé et reconnu comme Réserve Naturelle Domaniale (RND) principalement pour l'intérêt ornithologique qu'il représente. Au sein du marais, se retrouvent divers habitats naturels abritant une multitude de végétaux, plusieurs espèces d'oiseaux rares et menacés, des amphibiens, des mollusques et des insectes...

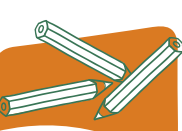
Si le paysage est aujourd'hui porteur de biodiversité, c'est grâce à la présence de l'eau mais aussi à son évolution. Au 18^e siècle, le marais était essentiellement constitué de prés de fauche qui ont fait apparaître une mosaïque d'habitats naturels au fil du temps. Ainsi, les graminées, les roseaux, les massettes, les saules et les aulnes ont pu s'épanouir pour nous offrir un paysage coloré au fil des saisons. Afin de maintenir les différents biotopes ainsi que la faune et la flore spécifiques du marais, des gestions adaptées sont menées depuis de nombreuses années (pâturages, fauche...).

Au sein du Parc naturel, ce type de zones humides devient rare et leur préservation est essentielle. Au-delà de son intérêt biologique, le marais contribue à l'équilibre du territoire ; cette large zone est inondée par la Mehaigne lors des crues. Il contribue aussi au cadre de vie et au bon vivre qui règne à Hosdent :

ressentir la fraîcheur de l'eau, entendre les chants des oiseaux et les grenouilles qui pataugent au loin, voir les lumières et les arbres se refléter dans les eaux de surface.

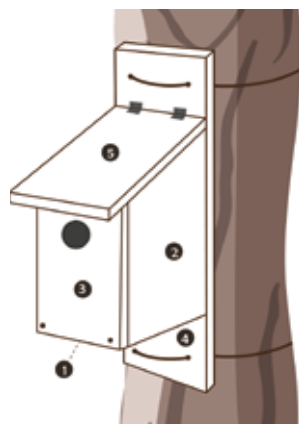
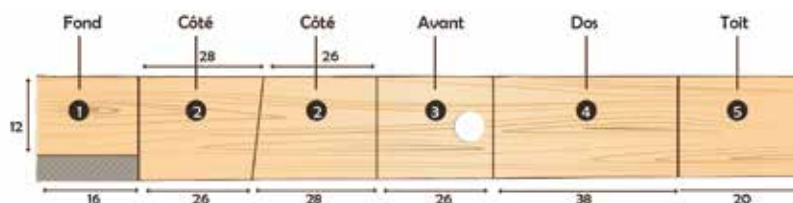
Témoin du passé, mais également source de résilience pour le futur, le marais de Hosdent restera un lieu emblématique pour sa nature exceptionnelle, sa beauté et sa quiétude.





BRICO RIGOLO : UN NICHOR POUR LES MOINEAUX !

Pour construire ce nichoir, il faudra scier, découper, visser, clouer.
Demande donc à un adulte de t'aider !



Matériel :

- Une planche de mélèze ou de sapin rouge du nord de 2 cm d'épaisseur (évite le contreplaqué qui n'est pas très résistant à la pluie)
- Une scie et une scie-cloche
- Un marteau ou une visseuse
- Des clous ou des vis de 4 cm
- 2 petites charnières
- Une perceuse

Construction :

- Découpe les morceaux de bois aux mêmes dimensions que sur ce modèle.
- Dans le tiers supérieur de la face avant ③, réalise un trou d'envol à l'aide d'une scie cloche. Le diamètre du trou influencera le genre d'oiseau qui l'utilisera. Pour le moineau, il faudra un diamètre de 32 à 35 mm.
- Assemble ensuite les différentes faces comme sur le dessin à l'aide de vis ou de clous.
- Le toit doit rester amovible pour nettoyer et vider le nichoir chaque automne. L'idéal est donc de fixer deux petites charnières qui permettront d'ouvrir le nichoir.
- À l'aide d'une perceuse, perce quelques petits trous (5 mm) dans la planche de fond. Cela permettra à l'eau qui pourrait éventuellement rentrer dans le nichoir d'être évacuée.
- Il reste encore des trous d'environ 5 mm de diamètre à faire sur la face arrière qui dépasse, deux trous en haut et deux en bas. Utilise-les pour glisser un morceau de fil électrique (ou fil de fer, mais c'est moins solide) pour accrocher ton nichoir à un arbre. Si tu préfères placer ton nichoir sur un mur alors utilise des vis à la place du fil.

Où placer ton nichoir

Tu peux le placer sur un arbre, un mur, un piquet... Attention, n'utilise pas de vis ou de clou pour fixer ton nichoir dans un arbre car l'arbre est un être vivant et il n'aime pas ça. Place ton nichoir au minimum à 2 m de hauteur. Idéalement essaie d'orienter le trou d'envol vers le sud-est. Il faut vraiment essayer d'éviter que le trou d'envol ne soit exposé aux intempéries (ouest, nord-ouest), ainsi qu'au plein soleil (sud).



LE SAVAIS-TU ?

Il y a deux espèces de moineaux chez nous !

Le moineau domestique est celui que tu rencontreras le plus souvent car il vit pratiquement partout où l'homme est présent. On le trouve dans les villes et les villages, ou autour des fermes et de grands bâtiments isolés.

L'autre espèce de moineau que tu pourrais rencontrer, c'est **le moineau friquet**. Celui-là, il est bien plus rare que le moineau domestique et il ne vit pas dans les villes car il aime la campagne. Il a besoin de vieux arbres ou de vieux bâtiments avec des trous pour y faire son nid.

CaverniQUOI ?

Les moineaux sont des oiseaux cavernicoles. Ça veut dire qu'ils font leur nid dans des trous comme le nichoir que tu vas fabriquer. En plus, ils vivent en colonies, c'est-à-dire en groupe. Tu pourrais donc fabriquer plusieurs nichoirs car les moineaux aiment vivre ensemble.



DÉFI DE L'OBSERVATEUR : APPRENDS À DISTINGUER NOS DEUX MOINEAUX !

En campagne, tu peux observer dans ton jardin les deux espèces de moineaux. Regarde l'article sur les moineaux à la page 4 pour apprendre comment les reconnaître : taille, dessus de la tête gris ou brun, tâche noire sur la joue ...

Pour t'entraîner, entoure, parmi ces moineaux, les moineaux friquets en vert, et les domestiques en bleu.



Maintenant que tu es incollable, observe-les dans ton jardin, à la mangeoire ou sur les branches.

COLORIAGE MYSTÈRE

Colorie ce dessin en fonction des numéros.

Une fois terminé, sauras-tu reconnaître de quel oiseau il s'agit ?





UNE BOX DE PRODUITS LOCAUX

Vous recherchez, en ce début d'année, un présent gourmand ou une dégustation de produits du terroir?

C'est la Box de la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse qu'il vous faut!!!

Une douzaine de produits locaux, de qualité, surprenants, savoureux, bien sûr, mais surtout réunis dans une seule idée originale.

A offrir à un proche ou comme cadeau d'entreprise, n'hésitez pas à nous contacter:

Maison du Tourisme Terres-de-Meuse
www.terres-de-meuse.be
085 21 29 15



Du 7 au 26 février découvrez une exposition sur le loup ... celui du Conte des frères Grimm, mais aussi celui qui est de retour en Wallonie.

En pratique :

Accès à l'exposition libre et gratuit «sur réservation» du lundi au vendredi 9h30 à 16h. À la Maison du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. (Rue de la Burdinale, 6 à Burdinne - salle du haut)

12 février à 10h30 : ciné-brunch en famille

22 février à 15h : Contes & visite en famille

22 février à 19h : conférence «Situation du loup et plan d'action pour une meilleure cohabitation»

Le 6 mai : journée pour les familles avec des animations suivies d'une conférence. Par Natagora.

Toutes les infos sur www.pnbm.be

Un projet du Parc naturel
en collaboration avec le Centre
culturel de Braives-Burdinne.



Concours pour un tourisme durable

Mobilité douce, zéro déchet, sobriété énergétique, accessibilité à tous, circuits courts, le Pays Burdinale Mehaigne compte de nombreux acteurs qui font du tourisme durable... Parfois sans le savoir !

Si vous êtes un acteur touristique engagé (hébergeur, restaurateur, producteur local, etc.) ou si vous en connaissez un, **envoyez-nous une photo et quelques mots expliquant votre contribution à un tourisme plus durable** avant le 31 janvier 2023. Vos démarches seront relayées sur la page Facebook. La publication qui recevra le plus de «likes» sera récompensée par une box de produits de terroir !

UN CONSEIL : SOYEZ CRÉATIFS !

Contact : Joëlle Simonis +32 (0)85 25 28 78
tourismedurable.bm@gmail.com

Abonnez-vous à la page Facebook «Tourisme durable en Burdinale Mehaigne» ! Vous y trouverez toutes sortes de démarches entreprises par des acteurs touristiques, qui sont autant de sources d'inspiration.



TourismeDurableBM



Programme
2023LE CYCLE DU VERGER
DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE

TAILLES ET SOINS AUX ARBRES

28/01/2023 • Approche des **différents types de tailles** en fonction du stade de l'arbre et soins aux arbres. (Verger de Burdinne, 6 rue de la Burdinale 4210 Burdinne ; 9h-13h00)**04/02/2023** • Approche des **élagages d'accompagnement des vieux arbres fruitiers**. ((Verger du Moulin de Ferrières, 12 rue Close – 4217 Héron (Lavoir) 9h-13h00)**18/02/2023** • **Suivi d'une jeune plantation** de fruitiers hautes tiges, d'une jeune plantation de fruitiers palissés et d'un jeune verger hautes tiges planté en 2021. (Vergers communaux, 6 rue de la Burdinale 4210 Burdinne; 9h-15h00)

GREFFAGE

25/03/2023 • Approche de **différentes techniques de greffage** d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, noyers). (6 rue de la Burdinale 4210 Burdinne ; 9h-13h00)CRÉATION
D'UN VERGER**02/09/2023** • Conseils pour la **création et la conduite d'un verger familial**. (6 rue de la Burdinale 4210 Burdinne ; 9h-13h00)**18/11/2023** • Bien réussir la **plantation** d'arbres fruitiers. (Adresse à préciser)**6 SÉANCES** de conseils pratiques allant de la création à la conduite-accompagnement d'un verger familial d'arbres de hautes tiges.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
au Parc naturel Burdinale-Mehaigne
Tél : 085/ 71 28 92 - WWW.PNBM.BE
email : info@pnbm.be

EN PRATIQUE 6 samedis
Maximum 15 personnes par séance
Prix d'inscription de 10€ /séance
(5€ pour les membres des Apis jardins)

Du changement en 2023 !

Nous allons organiser la première édition de la «Fête du Parc naturel» qui aura lieu cette année 2023 à Braives. Pour y consacrer notre énergie nous allons nous défaire de l'organisation de Pain Bière Fromage et de la Fête des Pommes. Créées respectivement il y a plus de 30 et 20 ans, ces deux fêtes bien rodées sont un succès de foules et vont être reprises par d'autres associations!

AGENDA DU PARC 2023

En plus de la première Fête du Parc naturel, de nombreuses activités seront au programme de 2023. Balades, formations, animations, stages et bien d'autres choses encore sur des thèmes aussi divers que variés vous seront proposées.

Retrouvez **toutes les informations à la mi-janvier sur le site du Parc naturel www.pnbm.be**. Notez que l'agenda en ligne évoluera au fil du temps, n'hésitez donc pas à le consulter régulièrement. Nous vous invitons également à nous suivre sur notre page Facebook.



Reconnaissance des arbres en hiver



Balades diverses



Nuit de la chouette



Découverte des batraciens



Aube des oiseaux



Murs en pierre sèche

Cuisine sauvage



LES STAGES DU PARC NATUREL

Pour les enfants
de 6 à 10 ans

3 STAGES / 3 THÈMES

Au programme : découverte de la nature, animations et jeux variés sur la biodiversité, bricolage, balade, observation de petites bêtes ...

Maison du Parc naturel - rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne



Du 20 au 24 février 2023 - Le Loup



Du 8 au 12 mai 2023 - Les abeilles



Du 21 au 25 août 2023 - Les oiseaux



Infos /réservations
085 / 71 28 92
www.pnbnm.be

PAF: 75 € / enfant

PROJET EN COURS ...



La fête du



Bientôt une toute nouvelle Fête du Parc naturel !
Chaque année dans une commune différente.

1ère édition à BRAIVES en 2023.



Toute l'équipe est en pleine réflexion,
vous en saurez plus au printemps ...

Marché du terroir

DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE



CONVIVIALITÉ & CIRCUITS COURTS

Marchés 2023

7 avril
5 mai
2 juin
7 juillet
4 août
1^{er} septembre
6 octobre
3 novembre
1^{er} décembre

Chaque premier
vendredi du mois
d'avril à décembre
de 16h à 20h

Les marchés locaux hebdomadaires

Couthuin

Le mercredi de 9h à 13h
sur la place communale de Couthuin

Braives

Le mercredi de 15h à 19h
à l'ancienne gare de Braives

Wanze

Le vendredi de 14h à 19h
sur la place Faniel de Wanze



BRAIVES
COMMUNE DU SAULE



Commune de
HERON
La convivialité au naturel!

Commune de
wanze